

académie  
Montpellier

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hérault  
éducation  
nationale

Montpellier, le 15 mai 2014

La D.A.S.E.N.,  
Directeur des services départementaux de l'éducation  
nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs  
les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
du département de l'Hérault  
**pour attribution**

Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'Education nationale  
chargés d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré  
**pour information**

**POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS**

Direction académique  
des services de  
l'Education Nationale  
de l'HERAULT

Direction des  
ressources humaines

**SCPE 1<sup>er</sup> degré**  
Service  
Commun des personnels  
enseignants 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par  
Déborah Lavaud-Charrondièrre  
Téléphone

04-67-91-52-72  
Télécopie  
04-30-63-65-91

courriel  
deborah.lavaud-charrondiere  
@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

**OBJET : Appel à candidatures sur les supports de professeurs des écoles-maîtres formateurs vacants après mouvement.**

**PJ : Annexe : fiche de renseignement.**

A l'issue du mouvement départemental 2014 des enseignants du premier degré de l'Hérault, des supports de PEMF pourraient être à pourvoir à titre provisoire et disponibles au niveau départemental.

Pour l'année 2014-2015, les enseignants intéressés et titulaires d'un CAFIPEMF avec ou sans option peuvent postuler pour **l'exercice de la fonction de PEMF sur leur école d'affectation**. Le PEMF consacre deux demi-journées par semaine auxquelles s'ajoute une demi-journée supplémentaire toutes les quatre semaines. 216h sur l'année sont ainsi employées à la formation.

Les candidatures devront être adressées sous couvert de votre IEN au plus tard le 2 juin, délai de rigueur, à la direction académique des services de l'Education Nationale de l'Hérault, SCPE 1<sup>er</sup> degré. Toute candidature devra impérativement être composée de la fiche de renseignements (annexe), d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Les candidats retenus seront informés le 20 juin, par monsieur l'IENA, et seront présents lors de la réunion des DEA et PEMF dont la date leur sera précisée ultérieurement.

Pour le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
D.S.D.E.N de l'Hérault  
la Secrétaire générale  
Adjointe au secrétaire général d'académie  
chargée du département de l'Hérault

  
Martine BOLUIX



Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse personnelle, électronique et téléphone :

✉ : .....

☎ : ..... ☎ : .....

## I- TITRES

**Diplômes universitaires** : (cocher, préciser la discipline, l'année d'obtention)

Baccalauréat (série : .....

DEUG : .....

Licence : .....

Master ou équivalent .....

**Concours Ecole normale ou CRPE :**

Date : .....

**CAFIPEMF :**

Date : ..... si option, laquelle : .....

**PEMF PROVISOIRE en 2012-2013** : Oui - Non **En 2013-2014**: Oui - Non

**Autres**: .....

## II - POSTE D'AFFECTATION 2014 - 2015

Circonscription : ..... Commune : .....

École d'affectation : .....

Niveau d'enseignement envisagé (ex: CE1) : .....

Titre (provisoire ou définitif) : .....

Ancienneté sur le poste : .....

**III – IMPLICATION DANS LA FORMATION**

**Période(s) éventuelle(s) d'exercice comme PEMF :**

.....

**Période(s) éventuelle(s) d'exercice comme Maître d'Accueil Temporaire :**

.....

**Champ(s) spécifique(s) de compétences professionnelles:**

.....  
.....  
.....  
.....

**Champ(s) spécifique(s) de recherche et de formation :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Avis de l'IEN :**

Très favorable – Favorable – Défavorable.

Éléments circonstanciés :

**Signature et date :**